

Nov. 2021

# Feuille d'infos Archamps



[WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR](http://WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR)

## LE MOT DU MAIRE

Chers Archampoises et Archampoises,



Ces deux derniers mois ont été intenses en événements et réalisations.

De nombreuses manifestations ont animé notre village. Les associations ont pu entamer leur saison et leurs activités ; elles nous ont offert une belle rentrée avec la Fête du Vélo, les Olympiades des enfants et le rassemblement de voitures qui a attiré beaucoup de

monde. Encore bravo et merci à vous toutes et tous qui donnez de votre temps pour faire vivre Archamps.

Le village sera tout autant animé en novembre. La commémoration de l'armistice du 11 Novembre sera l'occasion de nous retrouver pour un verre de l'amitié à la mairie. Le 20 novembre, la nouvelle école sera inaugurée et nous organisons le même jour une après-midi portes-ouvertes. Le 28 novembre se tiendra le repas des aînés ; je remercie à cette occasion les citoyennes membres du CCAS qui font un travail formidable avec les élus.

Le cœur du village se transforme avec la nouvelle école, son esplanade et un petit parc. Les écoliers auront une belle rentrée le lundi 8 novembre dans un magnifique bâtiment choisi par l'équipe municipale précédente de Xavier Pin. Je tiens à cette occasion à remercier notre responsable des travaux, Florent Delaunay, qui a su mener à son terme et dans les temps cet immense projet. Très attentifs à la sécurité des enfants, nous avons pensé le plan de déplacement autour de l'école en privilégiant les accès piétonniers. Vous trouverez dans cette feuille d'information un schéma vous précisant les différents parkings où vous pourrez stationner ainsi que les chemins d'accès à l'école.

Nous aurons donc dans les semaines qui viennent de nombreuses occasions de nous rencontrer, commémorer et célébrer. Je m'en réjouis ! D'ici là, profitons aussi du Salève multicolore et flamboyant.

**Anne RIESEN**

# ACTION MUNICIPALE

## LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Septembre et octobre ont été synonymes de rentrée pour vos enfants comme pour vos élus ! Ils ont ainsi inscrit à l'agenda du Conseil une variété de sujets, parmi lesquels une modification de l'équipe municipale. En raison du départ de David Zamofing, qui quitte ses fonctions à la fois d'Adjoint et de Conseiller municipal pour se consacrer à d'autres projets, le Conseil a en effet pris acte de l'entrée de Bruno Falconnier comme nouveau conseiller. Cyril Kharoua, auparavant Conseiller délégué, a été élu Adjoint, en charge des travaux.

Les travaux de l'école, vous l'aurez constaté, n'ont pas connu de pause estivale. En cohérence avec l'inauguration prochaine de cette toute nouvelle école (voir article), le Conseil a autorisé la signature d'une convention de financement dédiée à l'évolution des équipements numériques de l'école (acquisition de matériel, travaux d'infrastructures nécessaires en matière de réseau informatique). Cette convention permettra, dans le cadre de France Relance, de bénéficier d'une aide de l'État pour la modernisation numérique de notre école.

Plusieurs délibérations de ce début d'automne ont en outre concerné des travaux à venir ou en cours dans la commune. Les services techniques municipaux utilisent à l'heure actuelle un bâtiment vétuste et inadapté à leurs activités. La construction d'un nouveau Centre Technique municipal est aujourd'hui envisagée sur le site dit de « l'Abondance » qui longe la route de la Bossenaz (sur la gauche avant le pont traversant l'autoroute quand on sort du village). Compte tenu de l'importance de l'opération, le Conseil a décidé le lancement d'une procédure de consultation permettant de mettre en concurrence les candidats intéressés. Le Conseil souhaite sélectionner un projet mettant en avant des compétences à la fois architecturales, techniques, fonctionnelles et environnementales. Le Conseil a également autorisé les opérations de neutralisation et de nettoyage des ouvrages de la Société du Pipeline Méditerranée-Rhône (SPMR) se trouvant sur la commune. Ces travaux sont à la charge de la SPMR qui exploite un réseau de conduites d'intérêt général destinées au transport d'hydrocarbures liquides.

Comme chaque année, l'automne incite aux préparatifs de la saison hivernale. Le Conseil a adopté le Plan d'Exploitation et de Viabilité Hivernale (PEVH) qui détermine les priorités d'intervention et les moyens mis à disposition des agents pour organiser le salage et le déneigement des voies publiques de la commune durant les mois d'hiver. Le Conseil a par ailleurs approuvé le lancement de la procédure de délégation de service public pour la gestion du domaine skiable du Salève. Le domaine nordique et le téléski sont exploités depuis plusieurs années par voie de convention. Celle-ci arrivant à son terme, le Conseil a statué sur une gestion en délégation de service public par affermage, ce qui

permet de confier à un tiers compétent la gestion de l'intégralité des activités du domaine alpin et nordique (gestion, entretien, billetterie, sécurité). De plus, le Conseil a statué sur le montant des redevances d'accès aux pistes de ski de fond.

Poursuivant ses activités en faveur de l'environnement, vos élus ont finalisé le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente. En juillet 2020, la commune avait lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de ces équipements. C'est la SAS « CitoyEnergie » qui sera en charge de l'opération d'installation, suivant une convention signée avec la commune et approuvée par le Conseil (voir article).

Le Conseil a aussi été amené à statuer sur deux demandes de subventions. Pour favoriser l'accès au diagnostic médical dans la commune, la pharmacie d'Archamps propose depuis quelques semaines une solution de téléconsultation (voir article). Le Conseil municipal a souhaité soutenir cette initiative en octroyant à la pharmacie une subvention permettant de couvrir les frais engagés pour mettre en place ce service. Une autre subvention a été octroyée par le Conseil, au Sou des Écoles, afin de soutenir l'association suite à une période exceptionnelle marquée par le COVID et rendant difficile l'organisation habituelle des actions qui permettent de recueillir des fonds pour les activités des enfants de l'école d'Archamps.

En ce qui concerne les finances, le Conseil a validé l'ajustement des prévisions budgétaires. Le budget primitif ayant été voté en février 2021, le tableau des dépenses et recettes nécessitait une mise à jour.

Côté ressources humaines, le Conseil Municipal a adopté un règlement permettant aux agents d'être remboursés de leurs frais de déplacements professionnels, et mis à jour le régime indemnitaire des agents suivant le modèle pour la fonction publique d'Etat. Il a également validé l'instauration d'une participation à la complémentaire santé et prévoyance des agents.

Vous pouvez comme toujours retrouver le détail de cet agenda conséquent sur le site web de la mairie. Et n'hésitez pas à venir assister aux séances du Conseil, puisqu'à la faveur d'une amélioration de la situation sanitaire, elles sont à nouveau ouvertes au public !

**Nathalie Herlemont**, pour le Conseil Municipal

### ERRATUM :

Les chiffres ajustés de l'affectation définitive des résultats 2020, initialement votée lors du Conseil du mois de juillet, sont à retrouver dans le compte-rendu du conseil municipal de septembre. <https://www.mairie-archamps.fr/vie-municipale/les-comptes-rendus-du-conseil-municipal/>

## LES CHEMINS DE L'ÉCOLE

Trois parkings vous permettront de déposer votre véhicule et d'accompagner vos enfants jusqu'à l'entrée de l'école : le parking de la mairie, le parking de la pépinière et le parking du monument aux morts. L'ensemble des cheminements de mobilité douce depuis les différents parkings a été sécurisé. La zone de dépose minute du bâtiment Raymond Fontaine vous permettra de déposer vos enfants qui pourront alors traverser le parc jusqu'à l'école. La route de la Place sera fermée pendant les heures d'entrée et de sortie de l'école. Les riverains pourront bien sûr circuler librement en passant par la mairie.



## LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : UN PAS DE PLUS VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La défense de l'environnement est comme vous le savez un des engagements forts de l'équipe municipale d'Archamps. Nous avons la conviction que les collectivités locales ont un rôle important à jouer et peuvent être exemplaires en matière de transition énergétique.

**Nos premières actions en ce sens ont consisté à :**

- Remplacer un véhicule des services techniques par un véhicule électrique.
- Étendre le budget « prime d'achat » pour les vélos électriques.
- Construire un nouveau groupe scolaire avec une faible consommation énergétique et l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Ces actions vont être complétées par l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes au premier semestre 2022. En effet, la commune a signé le 8 octobre dernier une Convention d'Occupation Temporaire avec CitoyEnergie. Cette convention met à disposition la toiture de la salle des fêtes communale sur laquelle seront installés des panneaux photovoltaïques. Ces panneaux, d'une puissance de 36 kWc, représentent l'équivalent des besoins moyens de douze ménages. L'électricité produite sera revendue au réseau national.

Nous allons étudier dans les prochains mois les extensions possibles à d'autres bâtiments publics ainsi que l'accompagnement aux particuliers.

**Gaëtan Zoritchak**

## URBANISME : DES DÉMARCHES EN LIGNE

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, un nouveau service en ligne vous permettra de déposer vos demandes d'urbanisme. Il sera accessible depuis le site internet de la mairie :



[www.mairie-archamps.fr](http://www.mairie-archamps.fr)

Ce portail vous permettra de suivre l'avancée de l'instruction de votre dossier. Attention, seules les demandes déposées via ce portail seront traitées par voie dématérialisée (les envois par mail ne seront pas pris en compte).

Le dépôt des dossiers en format papier demeure possible.



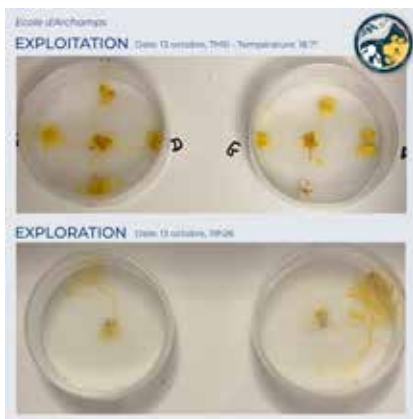
**+ d'infos**  
sur le site internet de la mairie  
dans la rubrique « Urbanisme »

## UN POINT ROUTE... DE VOVRAY

Vous avez tous remarqué les marquages au sol route de Vovray et Chemin des peupliers. Ils présagent des travaux d'envergure de réfection de la colonne d'eau. Ces travaux seront effectués sous la maîtrise d'ouvrage de la CCG. Cette colonne d'eau est vétuste et sujette à de nombreuses pannes qui coupent l'eau au centre du village.

Les travaux se dérouleront au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Nous en profiterons pour revoir les aménagements de cette route, afin que les mobilités douces y soient sécurisées et que la vitesse des véhicules soit en accord avec les limitations et l'environnement urbains. Nous communiquerons sur ce projet plus amplement et nous solliciterons les riverains pour recueillir leurs attentes et expériences utilisateurs.

## LE BLOB «ENVAHIT» L'ÉCOLE



#ElèveTonBlob, une expérience éducative de la mission Alpha de Thomas Pesquet, astronaute de l'European Space Agency (ESA) proposée par le CNES\* en partenariat avec CNRS\* et avec le soutien de l'académie de Toulouse, vous connaissez ? Cette expérience proposée à 4 500 établissements scolaires français est basée sur l'étude comportementale du fameux blobou *Physarum polycephalum*.

Bien plus que la grosse gelée du film des années 50, le blob est un organisme sans pattes ni bouche ni cerveau composé d'une seule cellule géante donc visible à l'oeil nu ce qui facilite grandement son observation par les scientifiques. Et grâce à l'inscription de Mme Zatarra et Mme Kasparian, l'école d'Archamps fait partie des heureux participants !

Cette étude #ElèveTonBlob dirigée par la biologiste Audrey Dussutour, Directrice de recherche CNRS\* au Centre de recherches sur la cognition animale, est donc menée par nos élèves de CM1 et CM2 mais également par l'astronaute Thomas Pesquet à bord de l'ISS : ils réalisent ensemble les mêmes expériences sur le blob. Les conclusions des élèves et celles de Thomas Pesquet en apesanteur seront comparées. Si ces expériences ne sont pas nouvelles, le fait de les multiplier 5 000 fois est un atout dont la science devrait tirer une nouvelle force. Et qui sait, les analyses permettront peut-être de mieux connaître le fonctionnement des cellules, éléments constitutifs des êtres vivants.

Cette très belle initiative qui a pour but de sensibiliser les élèves à la méthodologie scientifique (hypothèse, expérience, observation, conclusion, itération) leur donnera sans doute le goût pour les sciences et peut être naîtront de nouvelles vocations.

Nous souhaitons tous nos encouragements aux scientifiques en herbe !

Et vous, seriez-vous prêt à vous lancer dans l'aventure blob à la maison ? Audrey Dussutour propose une nouvelle expérience de science participative au printemps prochain, et tous les volontaires peuvent s'inscrire !

Alors n'hésitez plus : <https://bit.ly/cnrslblob>

## PARTICIPATION CITOYENNE AGENDA 21

En juin dernier, des rencontres élus-habitants se sont déroulées concernant les projets de l'Agenda 21. Ce fameux programme d'actions de développement durable pour le 21<sup>e</sup> siècle est élaboré avec la population et les acteurs locaux. Dans cette continuité, nous allons organiser de nouveaux rendez-vous en 2022 pour mettre en œuvre les actions sélectionnées. Nous vous donnerons plus de détails dans la prochaine feuille d'informations ainsi que sur nos divers supports de communication.

En attendant, vous pouvez retrouver les comptes rendus des réunions ainsi que le plan d'actions intégral sur notre site internet :

 <https://www.mairie-archamps.fr/>

A très vite pour co-construire !

## TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE À LA PHARMACIE D'ARCHAMPS

La téléconsultation est une consultation réalisée à distance par un médecin, le patient pouvant être assisté ou non, à cette occasion, par un autre professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien...). Pour les patients ne disposant pas de médecin traitant ou dont le médecin traitant est indisponible dans un délai compatible avec leur état de santé, ou encore dans certaines situations d'urgence, il est désormais possible d'avoir accès à ce service à la pharmacie d'Archamps.

Fruit de la coopération entre la mairie et la pharmacie, les Archampoises et Archampoises, mais aussi les habitants alentour peuvent se présenter aux horaires d'ouverture de l'officine afin de consulter un médecin à distance grâce à une solution de télémédecine innovante qui intègre, en plus d'un écran, des objets connectés (otoscope, stéthoscope, abaisse-langue...).

Cette solution alternative ne remplace pas systématiquement une visite médicale physique mais permet d'offrir dans notre territoire une solution supplémentaire dans de nombreuses situations lorsque le médecin n'est pas disponible, par exemple lors d'épisodes aigus (infections ORL, urinaires, dermatologiques...), pour le renouvellement d'ordonnance, le suivi des maladies chroniques et des examens (analyse de sang...), un avis médical, etc.

La téléconsultation et les ordonnances pouvant être prescrites à son issue sont prises en charge par la sécurité sociale dans la plupart des situations (voir sur le site ameli) et le système est d'ores et déjà en service à la pharmacie d'Archamps.



**CITOYNERGIE**

Citoynergie développe des installations photovoltaïques à partir de financement citoyen, sur le modèle des Centrales Villageoises. La gouvernance est également citoyenne. Cette organisation locale, partenaire de la Communauté de Communes du Genevois, réalise des installations dans les communes voisines (fromagerie Bouchet au Châble Beaumont, école de Lucinges ...)

# VIE ASSOCIATIVE ET DU VILLAGE

## LE CLUB DES AÎNÉS



Le club des Aînés compte une cinquantaine d'adhérents. Madame la Présidente, Hélène Jacquiau, venait de souffler ses soixante bougies quand elle a accepté la responsabilité de cette association. Son énergie, son dévouement et son franc parler en font une personne très charismatique. Pour se faire entendre, me confie-t-elle, un jour je suis montée sur une table ! Elle est aussi directive qu'attachante. Son engagement ne

s'arrête pas là puisqu'elle est également Présidente de l'Association des Donneurs de Sang.

### Les activités du Club sont multiples :

- Tous les mardis à 14h, jeux de société dans une salle communale précédés d'une petite marche pour certains. 16h30 on finit sa partie, c'est l'heure du thé souvent accompagné d'un gâteau apporté à tour de rôle,
- Quelques déjeuners à thème (raclettes, chasse, pique-niques en été...),
- Au moins deux lotos par an,
- plusieurs sorties sur une journée, souvent un déjeuner dans un bon restaurant et une après-midi découverte (en septembre dernier, dégustation des filets de perches à « La Cabane des Pêcheurs » et visite du Musée des Musiques mécaniques aux Gets).

Chacun y trouve son plaisir ! Mais, de l'avis général, ce qui fait le plus de bien, c'est de retrouver les amis !!! Vous l'aurez compris, on ne s'ennuie pas au Club « Clair Soleil », il y fait bon venir ! C'est une association qui marche ! Il était temps, après une pause forcée, de redonner toute sa dynamique au groupe de joyeux lurons. Pour se faire, le bureau a planché et d'ores et déjà, il peut annoncer les prochains temps forts :

➤ **16 novembre** : Déjeuner raclette - après-midi loto, à la salle polyvalente.

➤ **14 décembre** : Le traditionnel repas de Noël.

➤ **11 janvier** : Assemblée Générale et tirage des Rois.

Cette association est ouverte à toutes les personnes de 60 ans et plus qui résident à Archamps.

Pour la rejoindre, appelez Hélène au 06 61 64 71 80.

Bienvenue aux nouveaux adhérents !

**Maryse Baudet**

## DON DU SANG

L'année se termine et l'amicale des donneurs de sang d'Archamps se doit de remercier les donateurs qui ont répondu à l'appel de l'Etablissement Français du Sang. Chaque collecte a vu près de cinquante personnes se présenter pour faire ce geste si important pour tous les malades.

La prochaine collecte est prévue le mercredi 5 janvier 2022 à la salle polyvalente de 16h30 à 19h30. Nous espérons que vous serez présents pour ce geste si important. Les réserves sont malheureusement trop faibles, il faut se mobiliser ! Notez déjà les dates des collectes suivantes qui auront lieu les mercredis 30 mars, 15 juin et 14 septembre.

Pour rappel, il n'est pas obligatoire de venir à jeun ; il faut avoir sa carte d'identité, mais pas de pass sanitaire. Il faut également s'inscrire sur internet :



[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](mailto:mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## DANSE - STUDIO 204

Venez vous ressourcer dans la magnifique salle de danse du STUDIO 204.

Découvrez nos cours de DANSE et YOGA pour enfants et adultes !

Rendez-vous sur le site du STUDIO 204



[www.lestudio204.fr](http://www.lestudio204.fr)

## LES AÎNÉS : 2021, ANNÉE DE RETROUVAILLES !

C'est avec un plaisir tout particulier que les membres du Centre Communal d'Action Sociale préparent les festivités de cette fin d'année. Le repas des aînés (âgés de 69 ans et plus) et leur conjoint aura bien lieu cette année. Ce sera dimanche 28 novembre à la salle polyvalente, un repas servi par les élus comme le veut la tradition.

En musique et avec le bonheur de retrouver les voisins et les amis, tous les ingrédients devraient être réunis pour que l'événement soit réussi.

Nous allons également confectionner, mi-décembre, des paniers garnis qui seront offerts aux Archampoises âgées de 85 ans et plus. Nous espérons de tout cœur que chacune et chacun y seront sensibles et les accueilleront avec autant de plaisir que nous avons eu à les préparer.

**Maryse Baudet**

# INFORMATIONS ET ANNONCES

## FERMETURE DU CENTRE DE VACCINATION DU GENEVOIS

Le centre de vaccination du Genevois fermera définitivement ses portes le 19 novembre.

Jusqu'à cette date, la vaccination reste possible pour les personnes qui le souhaitent. (A noter qu'il est toujours possible de faire une 1<sup>ère</sup> injection dans ce centre et la seconde ailleurs). Le centre de vaccination du Genevois vous accueille sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h30 à ArchParc Bâtiment Mont-Blanc, 61 rue Antoine Redier, 74160 ARCHPARC.

### Pour prendre rendez-vous :

[www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ou par téléphone au 04 50 35 50 90 (standard téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12).

Dès le 20 novembre, les autres centres de vaccination restant ouverts ainsi que certains professionnels de santé et pharmacies prennent le relais.

### Rendez-vous sur

<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>  
pour trouver le lieu le plus proche de chez vous.

+ **d'info** : [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)



## LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

se déroulera devant le Monument aux Morts à 11h30 avec la participation de l'école de musique. Un verre de l'amitié à la salle polyvalente viendra clore ce moment de souvenir. Le pass sanitaire est exigé.

## LE VENDREDI 19 NOVEMBRE, PAS BESOIN DE CUISINER !!!!



Le Sou des écoles, en association avec « P Com Pizza », vous propose une vente de pizzas à emporter.

Réservation jusqu'au 14 novembre et informations complémentaires sur le site [www.archamps-lesou.fr](http://www.archamps-lesou.fr)

Le Sou se réjouit de cette nouvelle activité et de cette collaboration.

## VENTE DE SAPINS ET TARTIFLETTE

Pour permettre au Père Noël de déposer les cadeaux, n'oubliez pas de venir récupérer votre sapin le dimanche 5 décembre 2021 pendant le marché de Noël organisé par le comité des Fêtes !!!

Réservez-le ainsi que votre tartiflette pour toute la famille sur le site du Sou



[www.archamps-lesou.fr](http://www.archamps-lesou.fr)



# LE MAG'

## L'ÉCOLE D'ARCHAMPS DES ANNÉES D'ÉLABORATION

### Choix de l'implantation

En 2014, une nouvelle équipe municipale s'est mise en place avec la volonté de garder l'école au centre du village. Des études ont été lancées, des groupes de travail avec le personnel de l'école, les associations et les citoyens ont été constitués. Deux réunions publiques ont eu lieu pour présenter les différentes options d'implantation.

#### La Place

##### Aménagement de l'espace vert de centralité

Proposition identique à

Chez Pugnin pour :

1. Espace parents/petits
2. Espace sportif
3. Espace parc sur une surface de 2100 m<sup>2</sup>



Le projet « La Place » lors de la réunion publique du 15 juin 2016

Suite à tous ces travaux le conseil municipal a décidé par un vote le 20 septembre 2016 d'implanter le nouveau groupe scolaire le long de la route de la Place à proximité du terrain de sport.

### Elaboration de la future infrastructure

A l'aide de l'Assistant à Maîtrise d'ouvrage, le cabinet AMOME Conseils, un groupe de travail a été constitué associant utilisateurs quotidiens, parents d'élèves et techniciens du bâtiment afin de contribuer à l'élaboration de la future infrastructure. A l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre, le cabinet Boidevaix a été désigné en février 2017 comme responsable du projet.



Esquisse du projet en novembre 2017

En prenant en compte les besoins du projet comme le nombre d'enfants, la salle de garderie, la salle de motricité, le réfectoire, les cours de récréation le cabinet d'Architecte a déposé le permis de construire fin 2018 et celui-ci a été accepté en mars 2019.

### Pose de la première pierre

Le 30 novembre 2019 a eu lieu la pose de la première pierre du nouveau groupe scolaire par Messieurs le Sénateur Cyril Pellevat et le Maire Xavier Pin. Le nouveau groupe scolaire comporte notamment douze classes, une grande cantine, une salle de motricité accessible au public en dehors des heures scolaires. Si nécessaire, une extension de deux classes est possible. Le rez-de-chaussée est en béton alors que le premier étage est en ossature bois.



Le terrassement en novembre 2019



L'ossature bois du premier étage est bien visible en décembre 2020

## FRANC SUCCÈS POUR LA FÊTE DU VÉLO



Belle réussite pour la première fête du vélo organisée au cœur de notre village début septembre. Le but de cet événement était de promouvoir la mobilité douce à vélo et de partager avec les habitants un moment joyeux et festif. Les familles ont pu apprécier différentes animations tout au long de la journée : atelier de maniabilité par le club vélo de Saint-Julien-en-Genève, parcours VTT des enfants au sentier des Chênes tenus par des bénévoles, démonstrations de trials de Kulture Trial, initiations des pompiers, essais de vélos électriques avec Weemov, et les fameux vélos insolites de 1001roues.ch auxquels petits et grands se sont essayés dans de francs éclats de rire. Les CM1 et CM2 de l'école Raymond Fontaine avaient proposé une exposition d'art graphique sur le thème du mouvement (qui a été par la suite présentée et récompensée à Collonges-sous-Salève dans le cadre d'un concours photo). Nous remercions également la présence de la boutique Green Track d'Annemasse, la camionnette de réparation Pro Bike de Cornier et le Comité des fêtes qui a assuré la restauration. Ce fut également le moment d'inaugurer la borne de réparation vélo situé au parking du monument aux morts : les outils (clés, tournevis, démonte-pneus, etc) permettent d'effectuer des réglages et de petites réparations ; il est aussi possible de gonfler les pneus.

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans la réalisation de cette belle fête !

**Adeline Pech**

### ETAT CIVIL

Paloma est fière de vous présenter son petit frère, Hugo, né le 16 août 2021.

Cécile VARON et Alexis PIERRE

## L'UNIVERS DES VOITURES DE COLLECTION ATTIRE LE PUBLIC

Les passionnés de voitures de collection et de belle mécanique se sont retrouvés dimanche 26 septembre au cœur du village, pour la troisième édition du rassemblement de voitures de collection organisé par Motors Addict Léman. La place de l'église et les rues adjacentes étaient animées d'une foule de curieux venus admirer cet étalage hétéroclite de véhicules de toutes époques, mais aussi des modernes sportives, et les youngtimers, des voitures de plus de vingt ans mais qui ne sont pas encore des voitures de collection comme la Renault 5 TURBO ou la Golf GTI. Ce milieu de collectionneurs rassemble aussi bien des gens qui possèdent une vieille R12 à quelques milliers d'euros que de très belles Ferrari ou Bugatti à des prix fous.

**Ce rassemblement avait un invité de marque** : le journaliste Auto François ALLAIN, animateur de l'émission VINTAGE MECANIC sur RMC découverte. Notre rassemblement permet de défendre le côté patrimoine français de l'univers de la voiture ancienne. Cette passion permet de conserver la rencontre de toutes les générations.

Après la visite de l'exposition, des baptêmes en voiture étaient proposés.

**Thierry Dussetier**

*Président de Motors Addict Léman*



Mairie d'Archamps 

B.P.40 - ARCHAMPS  
74165 COLLONGES-SOUS-SALÈVE cedex  
Tél. 04 50 43 62 18 - Fax 04 50 43 68 13  
accueil@mairie-archamps.fr